

AVANT-PROPOS

Guillaume Perrier

Armand Colin | Littérature

2014/3 - n° 175
pages 3 à 5

ISSN 0047-4800

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-litterature-2014-3-page-3.htm>

Pour citer cet article :

Perrier Guillaume, « Avant-propos »,
Littérature, 2014/3 n° 175, p. 3-5.

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Avant-propos

À la Biennale de Venise de 2013, on pouvait voir, dans le décor du théâtre olympique de Vicence, une mnémoniste réciter par cœur l'histoire des techniques de mémoire¹. Cette mise en abyme, véritable cœur du « palais encyclopédique » dans lequel elle était présentée, témoigne de la persistance discrète mais centrale de la tradition de « l'art de la mémoire », redécouvert au milieu du XX^e siècle par Frances Yates. Il ne s'agit pas de récapituler ici l'influence de cette tradition discontinuée sur l'histoire de la littérature, mais d'évoquer certaines expériences singulières de pensée et de création qui s'y rattachent directement en répondant à la question : comment se souvenir ?

En abordant le vaste domaine des études contemporaines sur la mémoire, il convient de préciser l'itinéraire que l'on compte emprunter. Les divers adjectifs, plutôt que le substantif unique, permettent d'apercevoir les principaux axes d'un champ épistémologique qui rapproche les disciplines sans les confondre : « mnésique » s'emploie dans un contexte scientifique ; « mémoriel », lorsqu'il est question de la mémoire collective dans ses rapports avec l'Histoire ; « mnémonique » renvoie plus particulièrement à l'activité psychique de l'individu et à ses aide-mémoire. On peut éprouver une certaine affection pour ce terme vieilli, quelque peu oublié depuis « L'art mnémonique » de Baudelaire. Les articles qui suivent s'engagent résolument sur la voie particulière de la mémoire individuelle et subjective. L'individu en question n'est autre que l'écrivain, le penseur, l'artiste qui réfléchit et surtout qui façonne en son œuvre sa propre mémoire, ainsi que celle de son lecteur, ou de son spectateur.

Cette distinction théorique n'exclut pas de nombreux rapports entre l'individuel et le collectif, évoqués et articulés à maintes reprises dans les textes qui suivent. Elle indique néanmoins une voie clairement définie, quelque peu négligée aujourd'hui, pour différentes raisons qui mériteraient un examen critique mais que l'on se contentera de mentionner ici : la valeur idéologique attachée à tout effort de mémoire, considéré comme un devoir ; le progrès scientifique décrivant avec une acuité inédite le substrat physiologique de la mémoire « naturelle » ; la puissance exponentielle du

1. A. Froment, *Camillo's Idea*, Vidéo HD, 26 min. 18 s., collection Fonds de dotation Famille Moulin, Paris. Voir aussi A. Froment, « Le chiffre à la lettre. Entretien avec Benoît Rosemont, illusionniste », *Backcover*, n° 2, printemps-été 2009, p. 14-17.

stockage informatique des données, qui tend à investir toute réflexion sur la mémoire « artificielle² ».

Que peuvent les études littéraires dans un champ de réflexion dominé, théoriquement et médiatiquement, par la science, la technologie et le politique ? Attirer l'attention sur quelques traces d'une activité peu perceptible mais non moins authentique, sur quelques techniques ou artifices, archaïques ou rudimentaires au regard des nouvelles technologies, mais toujours efficaces, depuis la trace graphique³ jusqu'à l'acte photographique. Contribuer ainsi – avec le concours de l'histoire de l'art et des sciences humaines – à analyser comment l'être humain non seulement reçoit, mais recrée sa mémoire⁴. Observer et faire observer, dans le champ artistique et intellectuel, les signes d'une « métamémoire » qui projette et reconfigure, de manière à chaque fois singulière, la faculté de l'individu à retenir son passé et à anticiper ses souvenirs. Rappeler le sens et la valeur des métaphores qui, au cours des siècles, ont décrit et structuré efficacement l'activité mnémonique.

Une source d'inspiration à laquelle puisent largement les études qui suivent n'est autre que l'œuvre de Marcel Proust. Explicitement ou implicitement, elles font toutes référence à cet auteur auquel reste attachée, à juste titre, l'idée de mémoire littéraire – principe fondamental d'une intrigue romanesque, d'une esthétique et surtout, l'on s'en rend mieux compte aujourd'hui, d'un processus d'écriture au long cours⁵. Le fameux souvenir involontaire n'est que la partie émergée d'un iceberg mnémonique. La théorie proustienne de l'involontaire puise largement, selon une opération paradoxale décrite plus loin, dans une philosophie de la volonté. Une lecture attentive du roman et de certains manuscrits montre que Proust met en œuvre un effort considérable et protéiforme, dont certains procédés ressemblent étrangement à ceux de l'art de la mémoire. L'allégorie, procédé mnémotechnique traditionnel et motif majeur du roman proustien, est un exemple particulièrement frappant de cette affinité secrète. Le souvenir involontaire, au-delà de sa signification psychologique, prend toute sa valeur – éthique et esthétique – dans ce contexte artificiel.

Le projet à l'origine de ce volume est né dans le cadre de « l'équipe Proust » de l'Institut des textes et manuscrits modernes, grâce au soutien indéfectible de Nathalie Mauriac Dyer. Il s'intitulait initialement « La

2. La distinction et l'articulation entre mémoires naturelle et artificielle ne sont pourtant pas neuves, la seconde « constituant un réseau » au sein même de la première, depuis l'Antiquité (J. Roubaud, *L'Invention du fils de Leoprepes. Poésie et mémoire*, Saulxures, Circé, 1993, p. 32).

3. Comme les *hupommemata*, ces notes parfois minuscules qu'une « infra-mémoire » adresse à elle-même ; voir M. Foucault, « L'écriture de soi », *Corps écrit*, n° 5, 1983, p. 3-23.

4. C. Severi, *Le Principe de la chimère. Une anthropologie de la mémoire*, Rue d'Ulm/Musée du quai Branly, « *Æsthetica* », 2007. Le lieu d'édition des ouvrages cités dans ce dossier, s'il n'est pas mentionné, est Paris.

5. M. Proust, *Cahiers 1 à 75 de la Bibliothèque nationale de France*, BNF/Brepols, Paris/Turnhout 2008-...

mémoire volontaire de l'écrivain ». S'étant détaché de ce cadre institutionnel et enrichi de nouvelles collaborations, il a pris un nouveau titre qui, sans effacer complètement l'ancien, suggère que la mémoire artificielle ne se limite pas aux nouvelles technologies et que l'expérience créatrice, littéraire et artistique – ancienne, moderne et contemporaine –, reste un modèle indispensable pour penser de nouvelles formes de mémoire.